



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités

Portrait de la pauvreté dans la région Centre-Val de Loire

Avril 2023

Ce portrait régional de la pauvreté en région Centre-Val de Loire est un recueil d'indicateurs se rapportant au thème de la pauvreté.

Certains indicateurs sont issus des Atlas départementaux de la Pauvreté et ont été mis à jour à fin 2022.

Pour avoir des informations plus détaillées par département, il faut se référer aux Atlas départementaux de la Pauvreté qui sont accessibles via le lien :

<https://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/ATLAS-sur-la-pauvrete-19424>.

Synthèse (données au 01/01/2021)

- La **région Centre-Val de Loire a le 6ème meilleur niveau de vie médian annuel** (22 160€) parmi les 13 régions de France métropolitaine.
- Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de la population. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population. En France, le taux de pauvreté au seuil de 60% du revenu médian correspond à un revenu de 1 128€ pour une personne seule en 2021.

Le Centre-Val de Loire est l'une des six régions, où ce taux de pauvreté monétaire touche moins la population qu'au niveau national.

Depuis 2018, le **taux de pauvreté** de la région est **en baisse** et est inférieur d'un point et demi à celui du niveau national (respectivement **12,9%** contre **14,4%**).

L'Indre et le Cher sont les départements les plus « pauvres » (respectivement **14,6 %** contre **14,0 %**), tandis que l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire ont les taux les plus bas de la région (respectivement **11,8 %** contre **12,4 %**).

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Taux de pauvreté monétaire au 01.01.2021	14,0 %	11,8 %	14,6 %	12,4 %	12,5 %	13,2 %	12,9 %	14,4 %

- Dans la région, la pauvreté touche plus la catégorie :
 - **des moins de 30 ans** comparée aux autres catégories d'âge, avec toutefois un taux comparable au niveau national (respectivement **21,9 %** contre **22,7 %** au niveau national)
 - **des familles monoparentales** comparée aux autres types de ménages, avec un taux comparable au niveau national (respectivement **28,0 %** contre **28,2 %** au niveau national)
 - **des hommes seuls** (par rapport aux femmes seules avec respectivement **18,3 %** contre **15,8 %**)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Densité de la population (en nb d'hab. par km ²) en 2019	41,8	73,4	32,3	99,6	51,9	100,4	65,7	119,7
Part de personnes vivant en QPV en 2018	5,4 %	5,9 %	4,1 %	6,1 %	4,6 %	7,2 %	5,9 %	7,4 %
Part de population immigrée en 2018	5,5 %	7,4 %	4,6 %	6,4 %	6,3 %	10,1 %	7,3 %	9,8 %
Part de population vivant dans une commune en ZRR en 2019	44,1 %	22,3 %	69,0 %	20,4 %	39,9 %	6,3 %	26,5 %	14,8 %
Part de population âgée de moins de 20 ans en 2019	21,2 %	25,3 %	20,2 %	23,8 %	22,6 %	25,4 %	23,7 %	24,0 %
Part de personnes âgées de 75 ans et plus en 2019	12,2 %	9,5 %	13,9 %	10,4 %	12,2 %	9,4 %	10,7 %	9,4 %
Part de personnes de 25-59 ans vivant seules en 2019	17,0 %	13,6 %	17,7 %	17,0 %	15,3 %	15,8 %	15,9 %	16,2 %
Part de familles monoparentales en 2019	25,6 %	21,2 %	26,0 %	24,2 %	22,1 %	24,0 %	23,5 %	24,9 %
Part d'enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé en 2019	12,2 %	9,3 %	12,5 %	9,4 %	10,2 %	11,8 %	10,9 %	11,1 %

• En 2018, la **part de personnes vivant en QPV** en Centre-Val de Loire, est inférieure d'un point et demi à celui du niveau national (respectivement **5,9%** contre **7,4%**). L'Indre a le taux le plus faible (**4,1%**) et à l'inverse, c'est dans le Loiret que la part de personnes vivant en QPV est la plus élevée (**7,2%**).

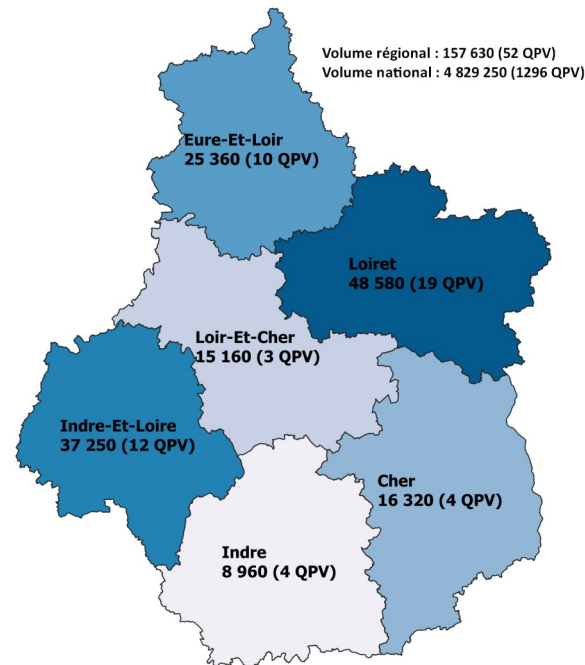
• En région Centre-Val de Loire, la **part de population vivant dans une commune en zone de revitalisation rurale (ZRR)** est largement supérieure à celle du niveau national (respectivement **26,5%** contre **14,8%**). Le Loiret a le taux le plus faible (**6,3 %**) et l'Indre, le taux le plus élevé (**69,0%**), soit un écart d'environ 63 points entre les deux départements.

• La **part d'enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé** en région est quasiment identique à celle du niveau national (respectivement **10,9%** contre **11,1%**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**9,3%**) et l'Indre le taux le plus élevé (**12,5%**).

● Valeur la plus grande

● Valeur la plus basse

Volume de personnes vivant en QPV en 2018

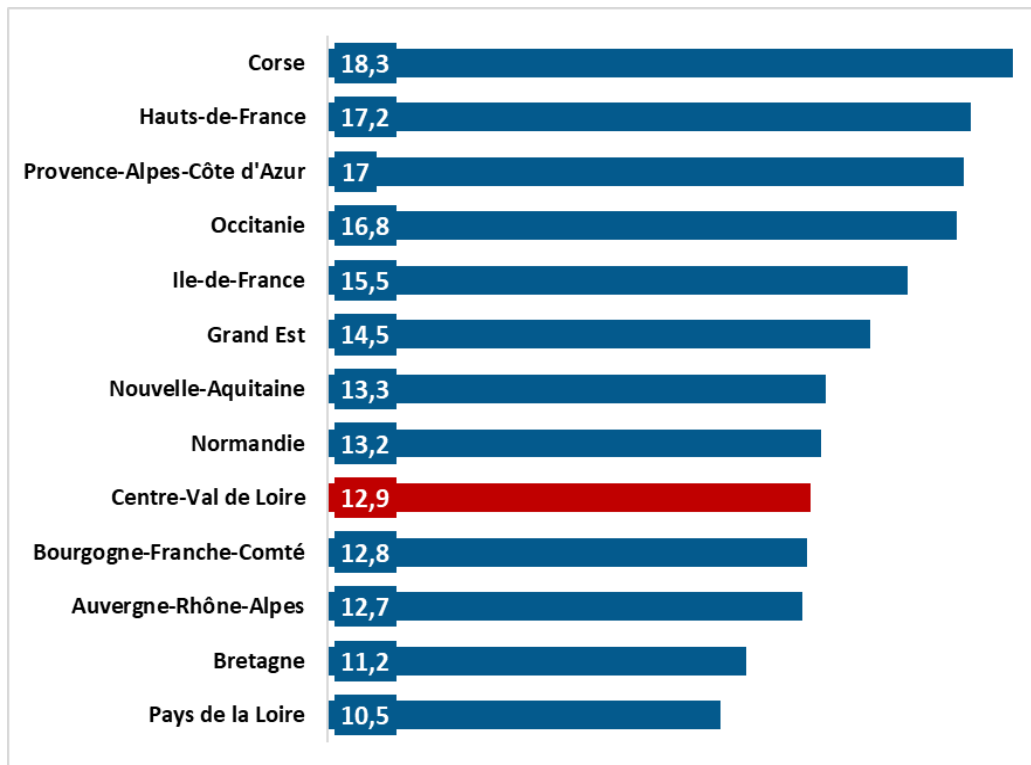


Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

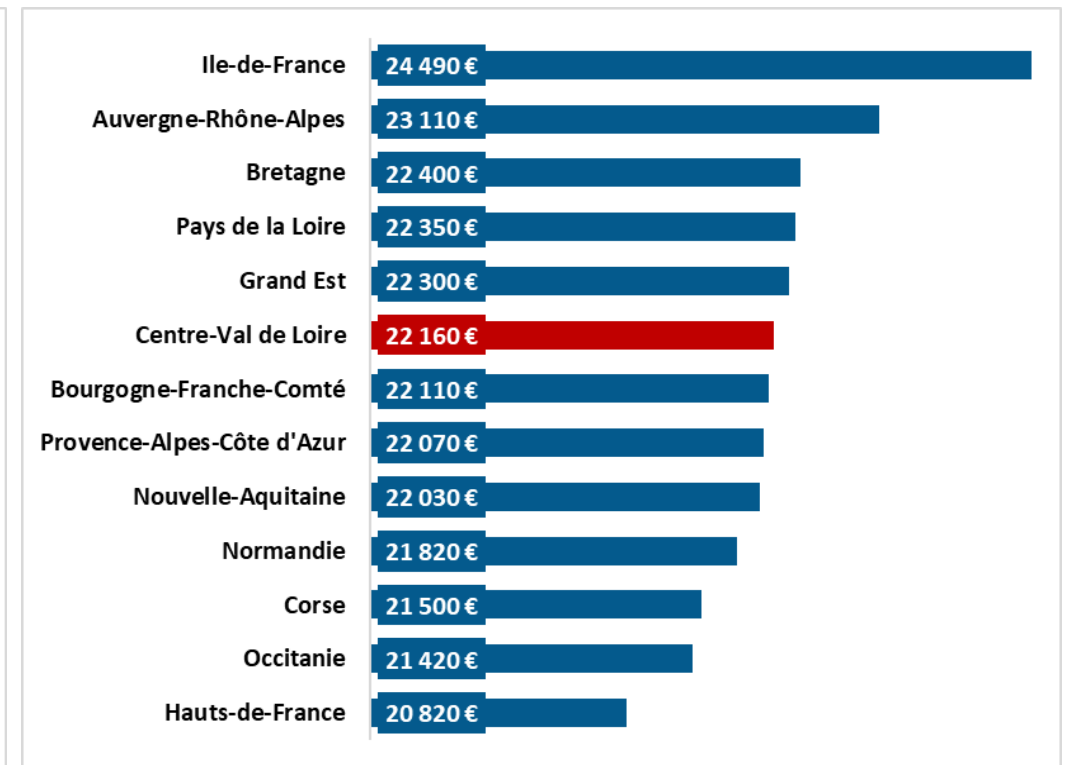
Lecture : en 2018, dans le département du Cher, 5,4% de la population vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville, soit 16 320 habitants répartis dans 4 QPV.

Sources : Observatoire des territoires, Insee RP 2019, FiLoSoFi (2020)

Taux de pauvreté* par région



Niveau de vie médian annuel par région



Le seuil de pauvreté est fixé par convention à 60% du niveau de vie médian de la population.

La région Centre-Val de Loire a le 6ème meilleur niveau de vie médian annuel (22 160€) parmi les 13 régions de France métropolitaine.

(*)Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% de la médiane du revenu disponible de l'ensemble de la population. Le Centre-Val de Loire est l'une des cinq régions, où ce taux de pauvreté monétaire est le moins élevé.

Le **taux de pauvreté** de la région est inférieur d'un point et demi à celui du niveau national (respectivement **12,9%** contre **14,4%**).

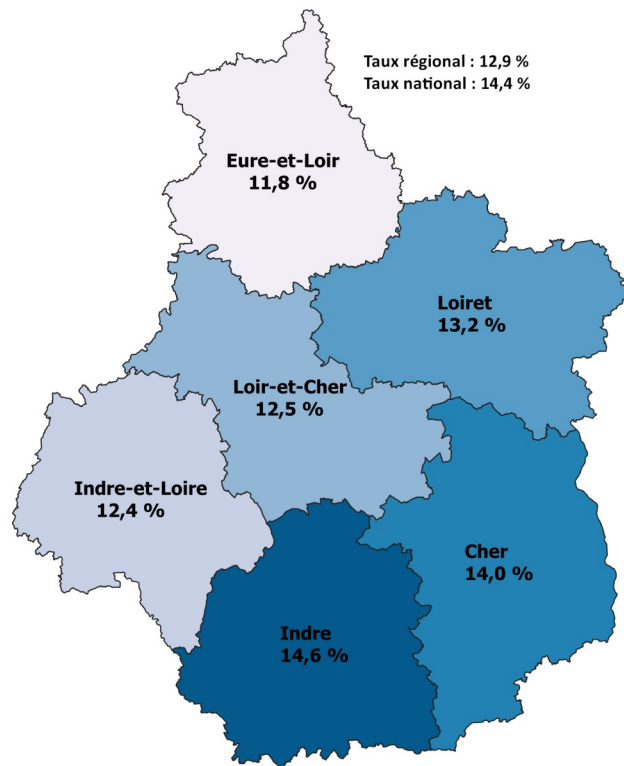
L'Indre et le Cher sont les départements les plus pauvres (respectivement **14,6 %** contre **14,0 %**), tandis que l'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire ont les taux les plus bas de la région (respectivement **11,8 %** contre **12,4 %**).

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Taux de pauvreté monétaire au 01.01.2021	14,0 %	11,8 %	14,6 %	12,4 %	12,5 %	13,2 %	12,9 %	14,4 %
Part de ménages allocataires CAF et MSA au 31.12.2020	43,5 %	43,2 %	40,9 %	48,9 %	41,8 %	46,7 %	45,1 %	47,9 %
Part de la population couverte par les allocations CAF et MSA au 31.12.2020	45,8 %	49,0 %	42,6 %	50,8 %	45,7 %	51,3 %	48,7 %	nd
Part des allocataires dépendant à 100 % des allocations CAF au 31.12.2020	18,1 %	12,4 %	16,3 %	13,9 %	13,9 %	13,1 %	14,1 %	15,6 %
Part de la population de 15-64 ans allocataire du RSA au 31.12.2020	5,5 %	3,6 %	4,5 %	4,1 %	4,1 %	4,3 %	4,2 %	4,2 %
Part de famille bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (ASF) au 31.12.2020	8,9 %	7,0 %	9,0 %	8,0 %	7,4 %	8,4 %	8,0 %	8,1 %
Part de la population de 18-59 ans bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) au 31.12.2020	12,3 ‰	9,2 ‰	11,9 ‰	8,7 ‰	9,3 ‰	8,7 ‰	9,5 ‰	9,4 ‰
Nombre d'allocataires de la prime pour l'activité (PPA) au 31.12.2020	21 260	26 862	15 888	44 800	22 240	47 193	17 8243	nd

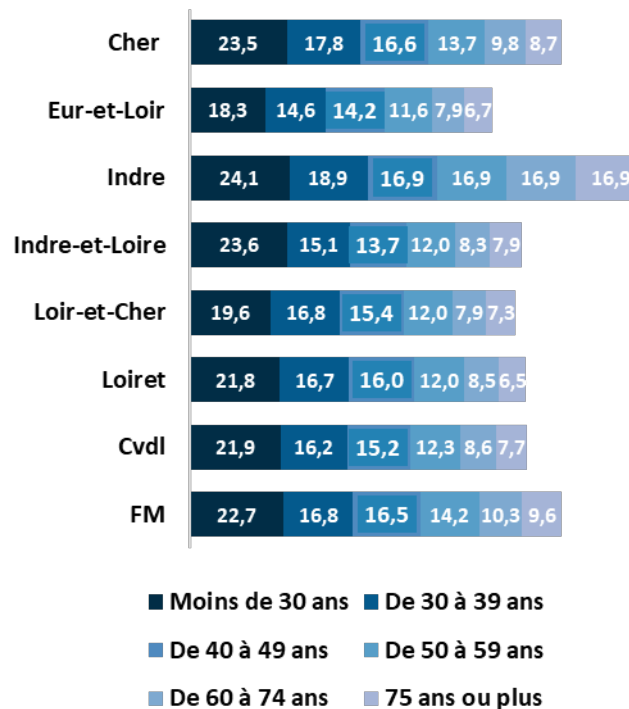
- Le **taux de pauvreté** de la région est inférieur d'un point et demi à celui du niveau national (respectivement **12,9%** contre **14,4%**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**11,8%**) et l'Indre le taux le plus élevé (**14,6%**).
- La **part de ménages allocataires CAF et MSA** est inférieure à la moyenne nationale (respectivement **45,1%** contre **47,9%**). L'Indre a le taux le plus faible (**40,9%**), il est inférieur d'environ 4 points à celui relevé au niveau régional. À l'inverse, l'Indre-et-Loire a le taux le plus élevé (**48,9%**), supérieur d'environ 4 points à celui relevé au niveau régional.
- La **part des allocataires dépendant à 100% des allocations CAF** est inférieure d'environ un point à celle du niveau national (respectivement **14,1%** contre **15,6%**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**11,9 %**) et l'Indre le taux le plus élevé (**14,5%**).

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

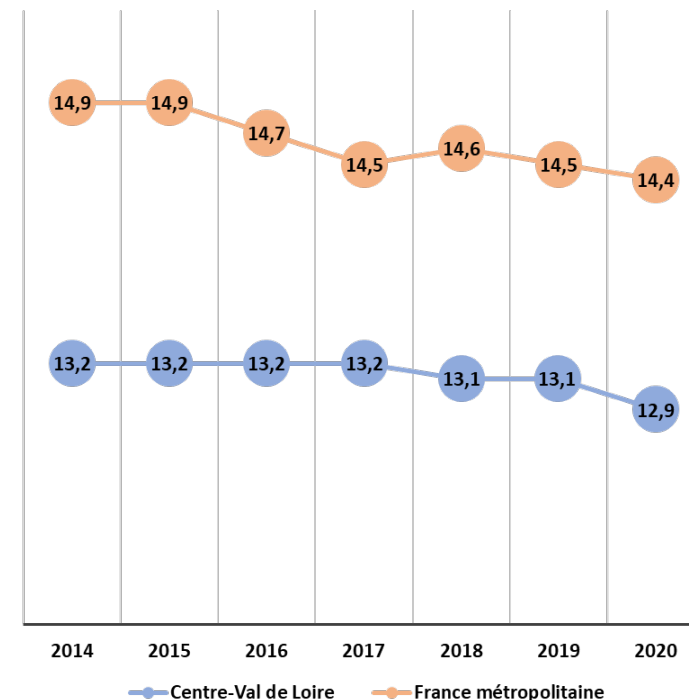
Taux de pauvreté au 01.01.2021 (%)



Taux de pauvreté par tranche d'âge au 01.01.2021 (%)



Évolution du taux de pauvreté (%)

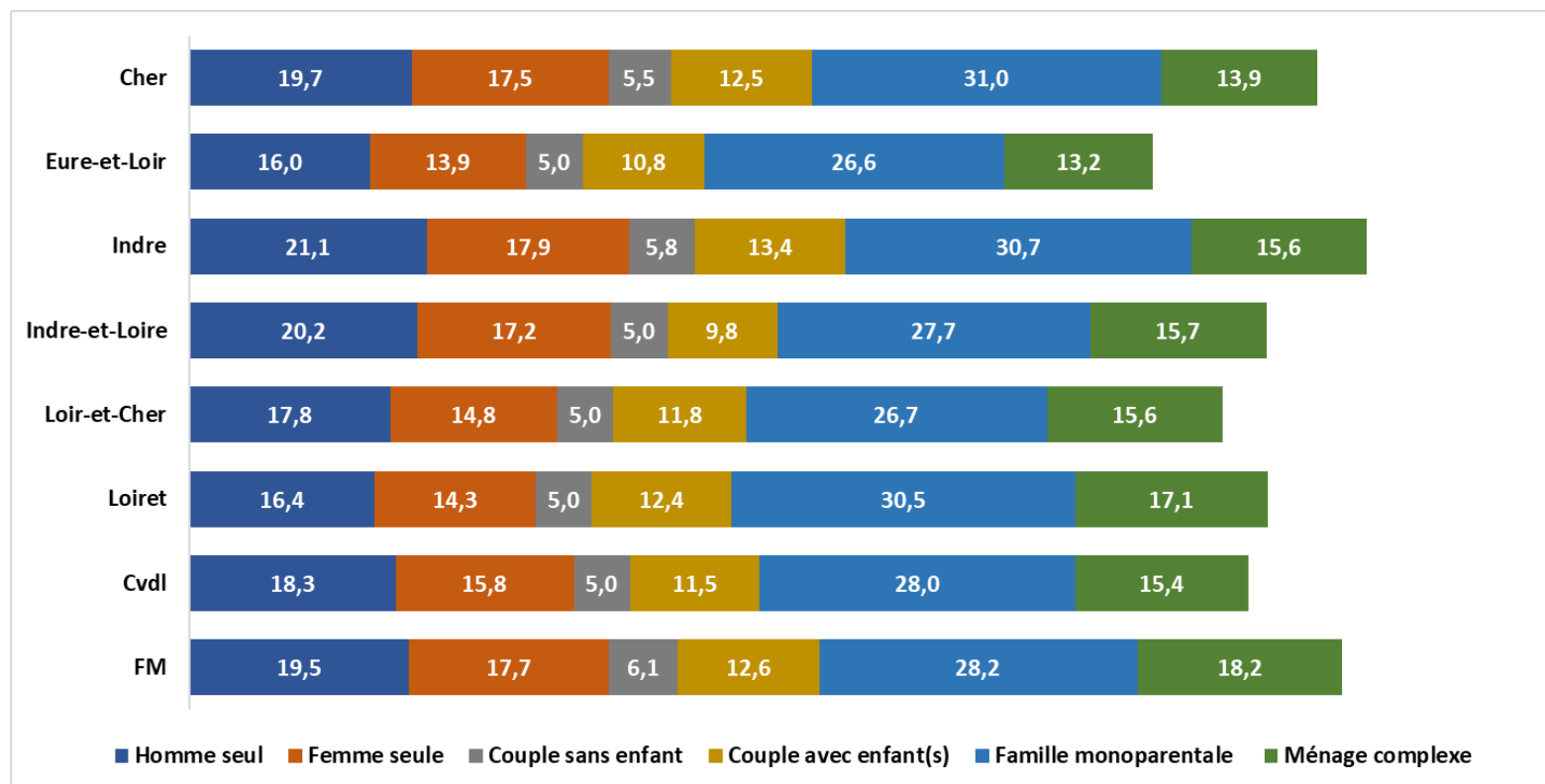


Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2021, dans le département du Cher, 23,5% des personnes de moins de 30 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté au seuil de 60% (taux de pauvreté).

Sources : CAF, MSA (31/12/2020), FiLoSoFi (2020), Pôle emploi (31/12/2020), Insee (2019)

Taux de pauvreté selon le type de ménage au 01.01.2021 (%)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : fin 2020, 19,7 % des hommes vivant seuls ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (taux de pauvreté au seuil de 60%).

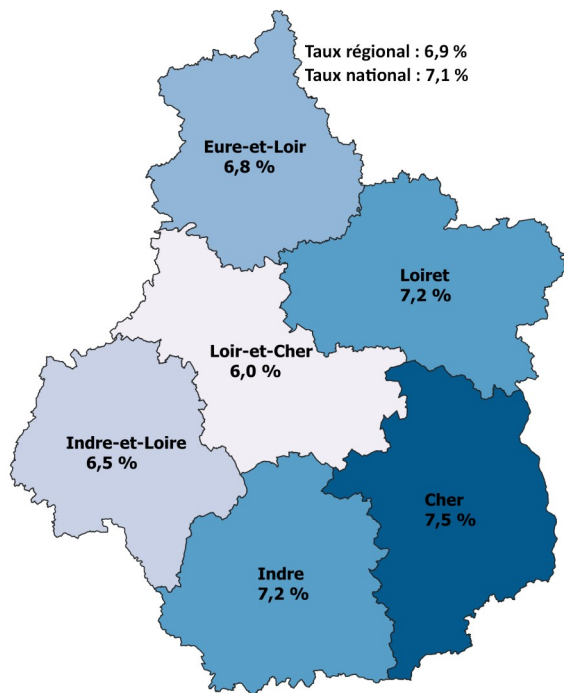
Source : FiLoSoFi (2020)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Demandeurs d'emploi (catégories A,B et C) au 4 ^e trimestre 2022	22 460	31 930	15 540	48 240	23 230	54 980	196 370	5 113 400
Taux de chômage au 3 ^e trimestre 2022	7,5 %	6,8 %	7,2 %	6,5 %	6,0 %	7,2 %	6,9 %	7,1 %
Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans en 2019	9,3 %	7,8 %	9,2 %	7,3 %	8,2 %	8,1 %	8,1 %	9,3 %
Part de la population active de 25-54 ans en emploi précaire en 2019	21,9 %	19,6 %	21,6 %	23,9 %	22,3 %	20,8 %	21,7 %	23,2 %
Part des foyers fiscaux imposés en 2020	42,6 %	47,5 %	39,4 %	45,8 %	44,2 %	47,9 %	45,5 %	45,7 %
Part de demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée au 4 ^e trimestre 2022	48,3 %	47,2 %	46,9 %	46,5 %	47,3 %	46,1 %	46,8 %	44,9 %
Part de demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes au 4 ^e trimestre 2022	13,9 %	13,5 %	14,1 %	14,8 %	14,5 %	14,8 %	14,4 %	13,1 %
Part de demandeurs d'emploi en fin de mois femmes au 4 ^e trimestre 2022	48,4 %	49,9 %	47,5 %	49,0 %	49,6 %	50,7 %	49,5 %	49,3 %
Part de demandeurs d'emploi en fin de mois seniors au 4 ^e trimestre 2022	30,1 %	28,8 %	31,6 %	27,4 %	31,5 %	26,2 %	28,5 %	28,5 %
Revenu net imposable moyen annuel par foyer fiscal en 2020	23 887 €	26 912 €	22 326 €	26 865 €	25 315 €	27 034 €	25 945 €	28 049 €

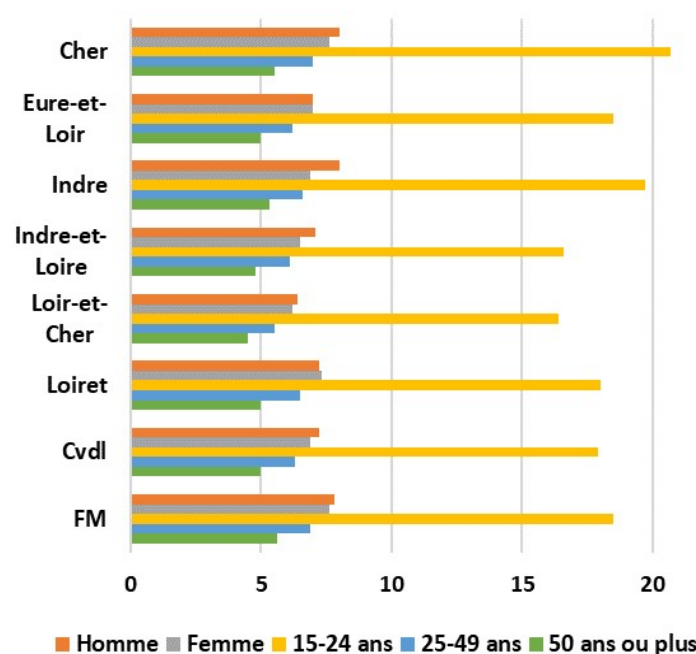
- Le **taux standardisé d'inactifs**, en Centre-Val de Loire, est inférieur d'un peu plus d'un point à celui du niveau national (respectivement **8,1%** contre **9,4%**). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (**7,3%**) et le Cher le taux le plus élevé (**9,3%** qui est équivalent au taux national).
- La **part de la population active de 25-54 ans en emploi précaire** est inférieure d'un point et demi à celle du niveau national (respectivement **21,7%** contre **23,2%**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**19,6%**) et l'Indre-et-Loire le taux le plus élevé (**23,9%**).
- La **part de demandeurs d'emploi de longue durée** est supérieure à celle du niveau national (respectivement **46,8%** contre **44,9%**). Le Loiret a le taux le plus faible (**46,1%**) et le Cher le taux le plus élevé (**48,3%**).
- La **part de femmes demandeurs d'emploi** est comparable à celle du niveau national (respectivement **49,5%** contre **49,3%**). L'Indre a le taux le plus faible (**47,5 %**). À l'inverse, le Loiret a le taux le plus élevé (**50,7%**).

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

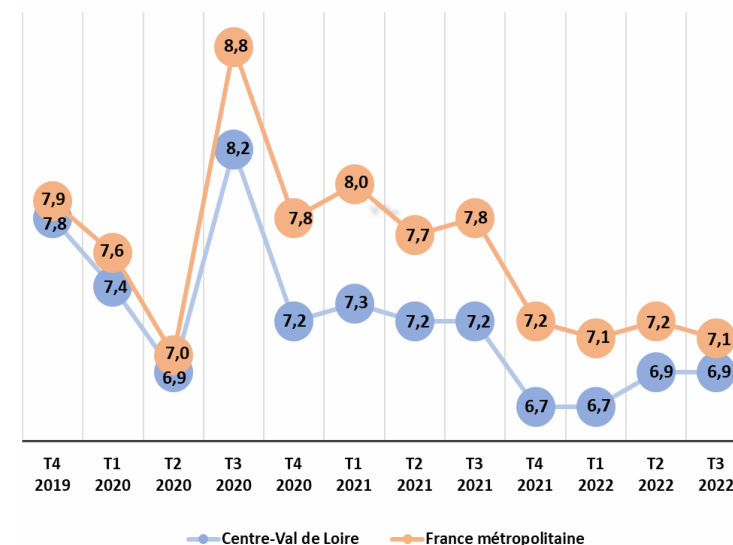
Taux de chômage au 3e trimestre 2022 (%)



Taux de chômage par sexe/par tranches d'âge en 2021 (%)



Évolution du taux de chômage (%)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : au 3^e trimestre 2022, dans le département du Cher, le taux de chômage est à 7,5 % de population active (selon Pôle emploi).

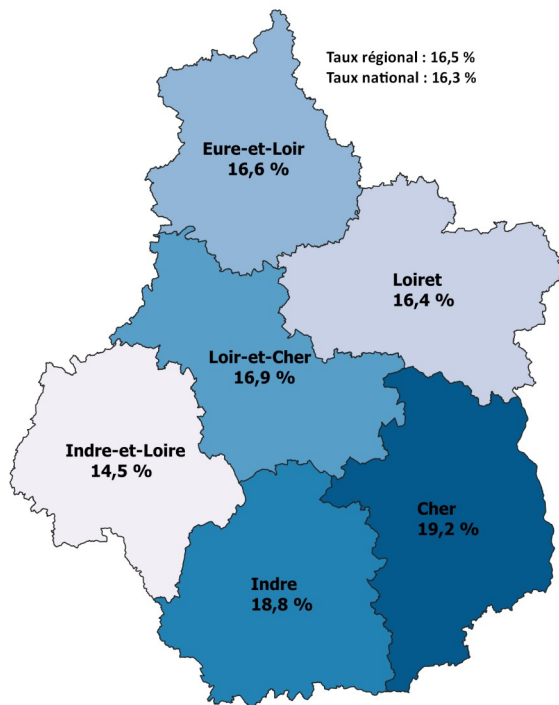
Source : Insee RP 2019, DGFiP 2019, Pôle emploi (fin 2020)

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Part de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire peu ou pas diplômés en 2019	16,0 %	15,6 %	16,2 %	11,6 %	16,6 %	15,5 %	14,8 %	13,8 %
Part de jeunes de 15-24 ans non insérés en 2018	19,2 %	16,6 %	18,8 %	14,5 %	16,9 %	16,4 %	16,5 %	16,3 %
Part de la population de 15 ans et plus sortie du système scolaire peu ou pas diplômé en 2019	30,0%	30,7 %	33,8 %	25,7 %	31,5 %	28,4 %	29,2 %	27,0 %
Part de la population de 15 ans et plus sortie du système scolaire avec au moins un bac+2 en 2019	22,4 %	23,7 %	18,5 %	30,1 %	22,4 %	27,7 %	25,4 %	31,0 %
Taux de collégiens boursiers (public et privé) sous contrat (année scolaire 2012-2022)	25,3 %	20,9 %	25,9 %	21,1 %	24,2 %	25,3 %	25,5 %	nd
Taux de lycéens boursiers (public et privé) sous contrat (année scolaire 2012-2022)	26,6 %	24,8 %	27,7 %	23,9 %	24,7 %	25,8 %	25,3 %	nd
Nombre d'apprentis au 31.12.2021	2 860	4 580	2 200	8 220	4 040	8 140	30 050	834 063

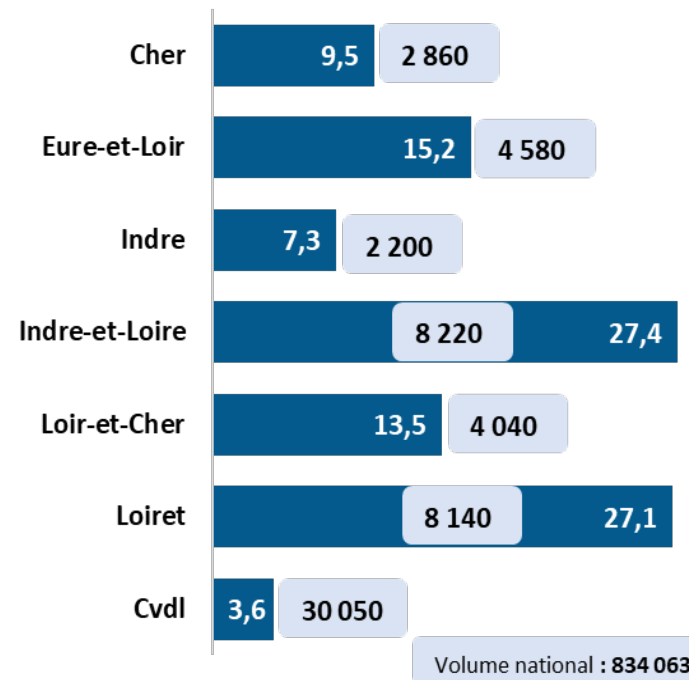
- La part de jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire peu ou pas diplômés, en Centre-Val de Loire, est supérieure d'un point à celle du niveau national (respectivement 14,8% contre 13,8%). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (11,6%) et le Loir-et-Cher le taux le plus élevé (16,6 %).
- La part de jeunes de 15-24 ans non insérés est comparable à celle du niveau national (respectivement 16,5% contre 16,3%). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (14,5%) et le Cher le taux le plus élevé (19,2%), soit un écart d'environ 5 points entre les deux départements.
- La part de la population de 15 ans et plus sortie du système scolaire peu ou pas diplômée est supérieure d'environ deux points à celle du niveau national (respectivement 29,2% contre 27,0%). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (25,7%) et l'Indre le taux le plus élevé (33,8%).
- La part de la population de 15 ans et plus sortie du système scolaire avec au moins un bac+2 est inférieure de cinq points et demi à celle du niveau national (respectivement 25,4% contre 31,0%). L'Indre a le taux le plus faible (18,5%) et l'Indre-et-Loire le taux le plus élevé (30,1%).

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

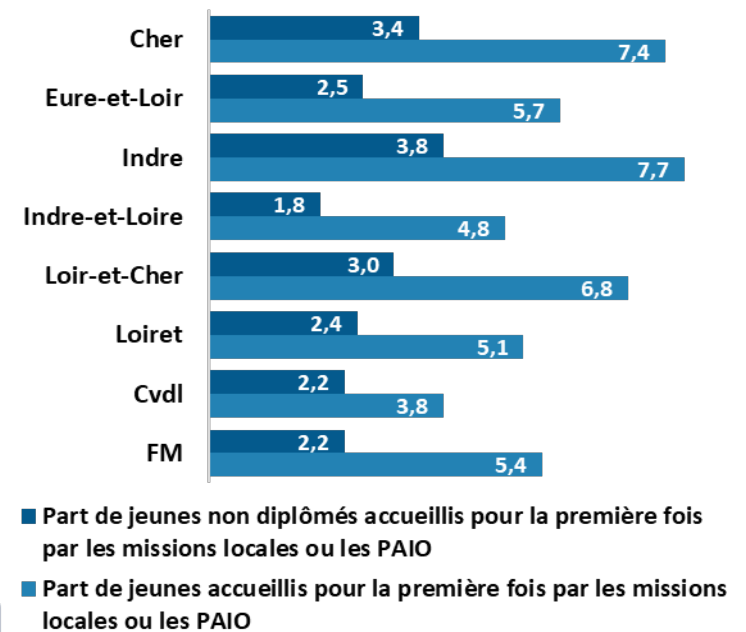
Part de jeunes de 15-24 ans non insérés en 2018 (%)



Volume et répartition des stocks d'apprentis en 2021 (%)



Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO en 2021 (en % de la population des 16-25 ans)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture graphique 2: en 2021, 3,4 % de la population des 16-25 ans sont des jeunes non diplômés accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO dans le département du Cher.

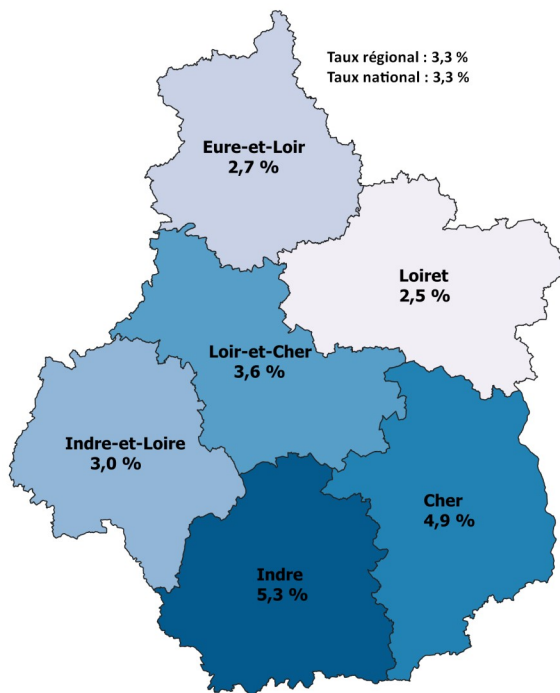
Source : Insee 2019, Rectorat de l'académie Orléans-Tour, Base I-Milo, Traitements DARES

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Part de la population de 20-64 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé (AAH) fin 2021	4,9 %	2,7 %	5,3 %	3,0 %	3,6 %	2,5 %	3,3 %	3,3 %
Part de jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé fin 2021	22,5 ‰	23,3 ‰	24,7 ‰	15,8 ‰	29,0 ‰	16,1 ‰	20,2 ‰	23,2 ‰
Part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules en 2019	38,3 %	37,7 %	39,4 %	38,0 %	37,3 %	36,9 %	37,8 %	38,5 %
Part de personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse fin 2021	32,5 ‰	23,2 ‰	29,5 ‰	28,9 ‰	24,0 ‰	28,8 ‰	27,9 ‰	nd

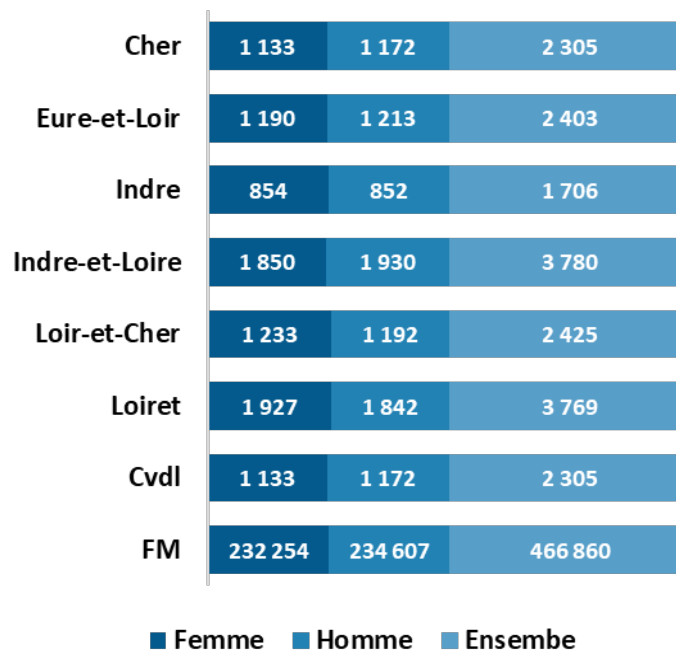
- La part de la population de 20-64 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé, au niveau régional (3,3%), est équivalente à celle du niveau national. Le Loiret a le taux le plus faible (2,5%) et l'Indre, le taux le plus élevé (5,1%).
- La part de jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'allocation d'éducation d'enfant handicapé est inférieure de trois points à celle du niveau national (respectivement 20,2% contre 23,2%). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (15,8 %) et à l'inverse, le Loir-et-Cher a le taux le plus élevé (29,0 %).
- La part de personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules est inférieure d'environ un point à celle du niveau national (respectivement 37,8% contre 38,5%). Le Loiret a le taux le plus faible (36,9%) et l'Indre, le taux le plus élevé (39,4%).
- La part de personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiaires du minimum vieillesse est de 27,9‰ dans la région. L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (23,2‰) et le Cher, le taux le plus élevé (32,5‰).

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

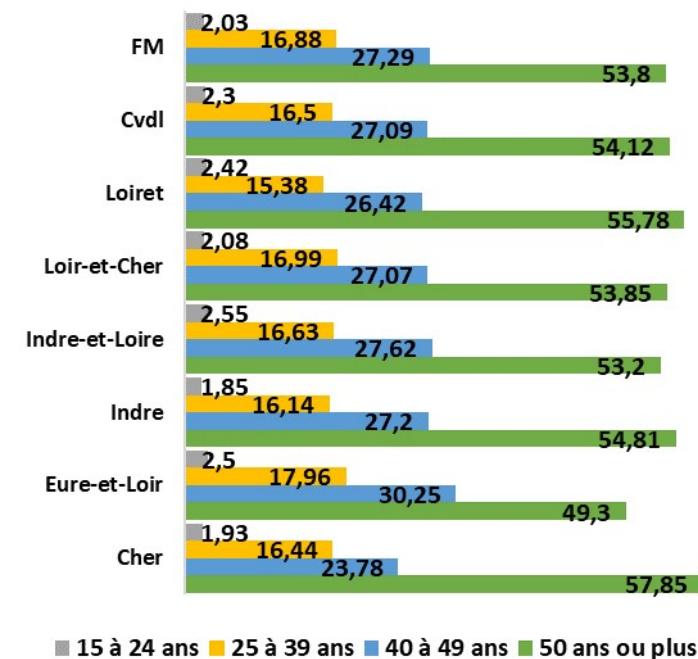
Part de la population de 20-64 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé fin 2020 (%)



Nombre de demandeurs d'emploi handicapés en catégories A,B, C par genre en 2021



Pourcentage de bénéficiaires de l'OETH en 2019 (%)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

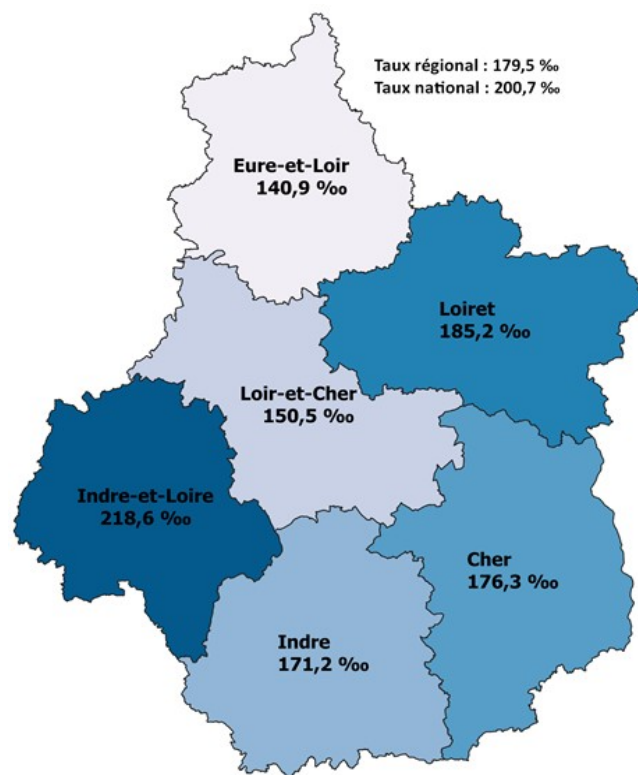
Sources : CAF, MSA (31/12/2020), CARSAT, Insee

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Part de ménages bénéficiaires d'allocation logement (APL, ALS, ALF) fin 2021	176,3 ‰	140,9 ‰	171,2 ‰	218,6 ‰	150,5 ‰	185,2 ‰	179,5 ‰	200,7 ‰
Densité de logements sociaux début 2021	14,9 %	17,8 %	16,8 %	20,6 %	14,6 %	17,7 %	17,6 %	17,9 %
Taux de précarité énergétique logement en 2018	20,40 %	16,6 %	22,4 %	15,2 %	19,5 %	15,3 %	17,3 %	14,0 %
Proportion de parc privé potentiellement indigne (PPPI) en 2015	9,1 %	4,6 %	6,7 %	3,8 %	4,1 %	3,9 %	5,0 %	nd

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

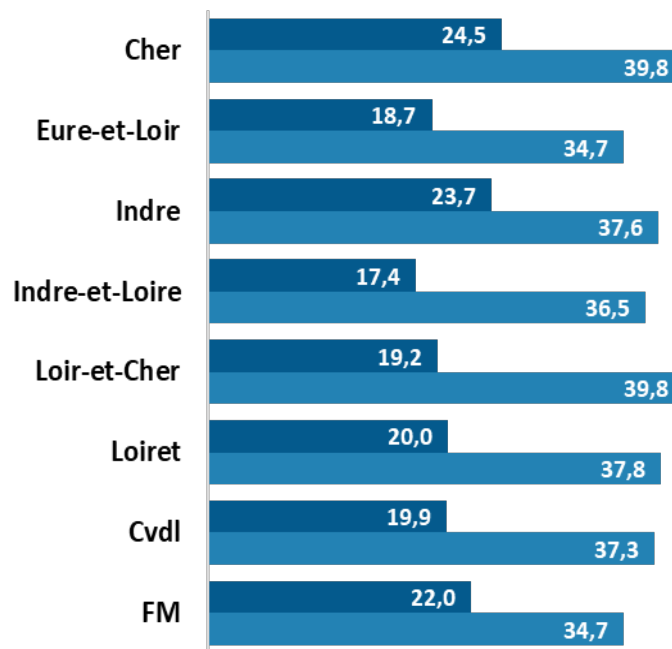
- La **part de ménages bénéficiaires d'allocation logement**, au niveau régional, est inférieure à celle du niveau national (respectivement **179,5‰** contre **200,7‰**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**140,9‰**) et l'Indre-et-Loire, le taux le plus élevé (**218,6‰**).
- En région Centre-Val de Loire, la **densité de logements sociaux** est comparable à celle du niveau national (respectivement **17,6%** contre **17,9%**). Le Loir-et-Cher a le taux le plus faible (**14,6%**) et l'Indre-et-Loire, le taux le plus élevé (**20,6%**).
- Le **taux de précarité énergétique logement** est supérieur de plus de trois points à celui du niveau national (respectivement **17,3%** contre **14,0%**). L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (**15,2%**) et l'Indre, le taux le plus élevé (**22,4%**).
- La **proportion de parc privé potentiellement indigne (PPPI)** est de **5%** dans la région. L'Indre-et-Loire a le taux le plus faible (**3,8%**). À l'inverse, le Cher a le taux le plus élevé (**9,1%**).

Part de ménages bénéficiaires d'allocations logement fin 2021 (‰)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

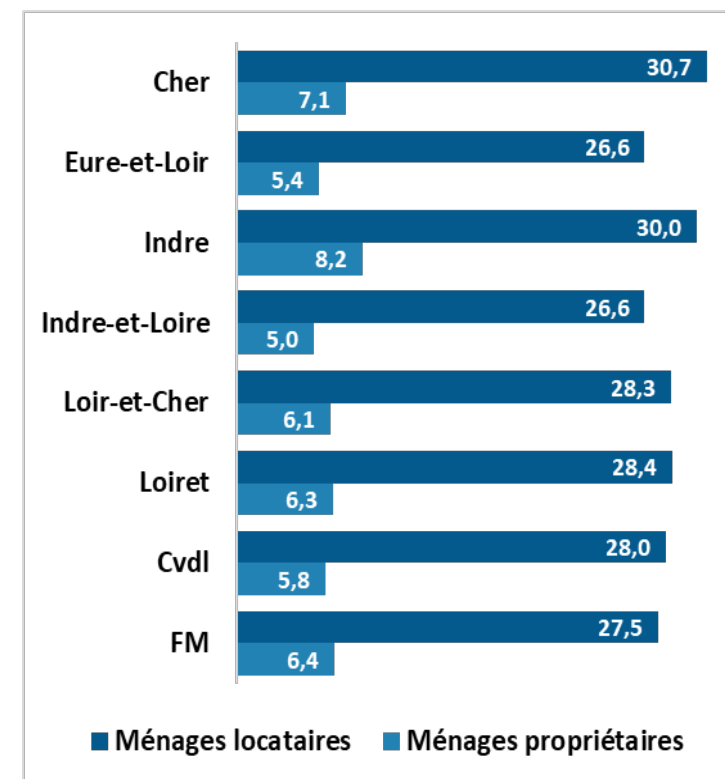
Taux de pauvreté selon le statut du logement loué en 2020 (%)



■ Locataire du parc privé ■ Locataire du parc social

Lecture: en 2021, dans le Cher, au seuil de 60 %, 24,5 % des locataires du parc privé ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté contre 39,8% des locataires du parc social.

Taux de pauvreté selon le statut d'occupation en 2020 (%)



■ Ménages locataires ■ Ménages propriétaires

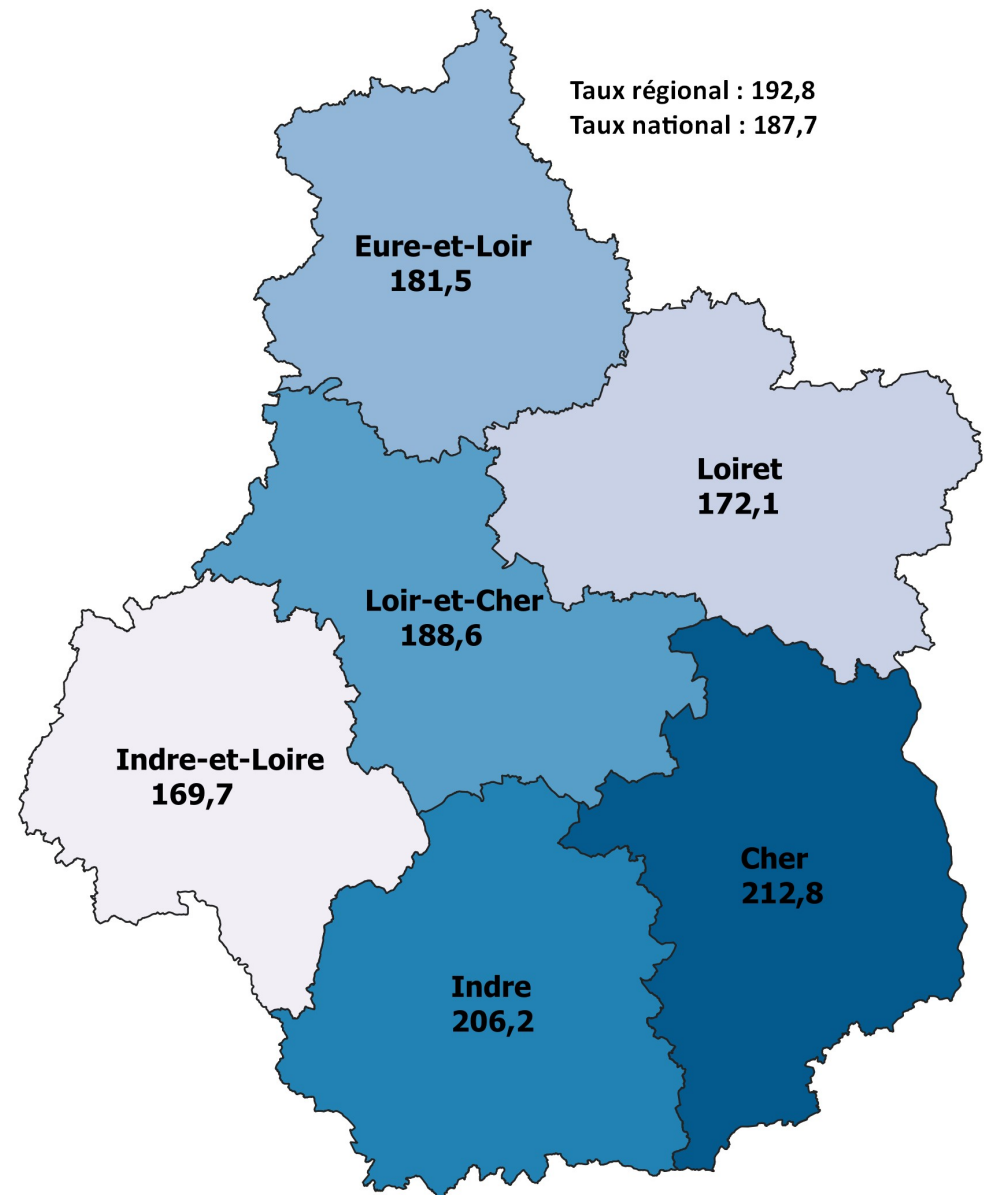
Sources : CAF, MSA (31/12/2020), Insee (2018), DREAL (01/01/2020), GEODIP - ONPE (2018), FILOCOM 2015 - MTES d'après DGFIP, traitement PPPI, Anah

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl	FM
Taux standardisé de mortalité prématurée (<65 ans) (2012-2017) (Taux pour 100 000 habitants)	212,8	181,5	206,2	169,7	188,6	172,1	183,4	178,6
Taux standardisé de mortalité par cancer (2012-2017) (Taux pour 100 000 habitants)	251,6	234,1	241,4	216,0	225,1	224,7	229,4	222,1
Taux standardisé de nouvelles admissions en affection longue durée (2017-2020) (Taux pour 100 000 habitants)	2439,5	2445,0	2596,0	2467,4	2504,2	2559,2	2500,2	2533,8
Espérance de vie à la naissance (en années)								
Homme	78,5	79,1	77,6	79,7	78,7	79,4	79,0	79,4
Femme	84,4	84,8	83,8	85,8	85,1	85,7	85,2	85,3
Espérance de vie à 60 ans (en années)								
Homme	22,8	22,7	21,7	23,6	22,6	22,7	22,8	23,1
Femme	26,8	26,9	26,7	28,2	27,2	27,6	27,4	27,5

● Valeur la plus grande
● Valeur la plus basse

- Le **taux standardisé de mortalité prématurée**, au niveau régional, est supérieur à celui du niveau national (respectivement **183,4** contre **178,6**). L'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (**181,5**) et le Cher, le taux le plus élevé (**212,8**).
- Le **taux standardisé de mortalité par cancer** est supérieur à celui du niveau national (respectivement **229,4** contre **222,1**). L'Indre-et-Loire a la taux le plus faible (**216,0**) et le Cher a le taux la plus élevé (**251,6**).
- Le **taux standardisé de nouvelles admissions en affection longue durée** est inférieur à celui du niveau national (respectivement **2500,2** contre **2533,8**). Le Cher a le taux le plus faible (**2439,5**) et l'Indre le taux le plus élevé (**2596,0**).

Taux standardisé de mortalité prématurée (<65 ans) (2008-2016) (Taux pour 100 000 habitants)



Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Lecture : en 2021, dans le département du Cher, le taux standardisé de mortalité prématurée (<65 ans) est de 212,8 pour 100 000 habitants.

Sources : Inserm CépiDc (2008-2016), Cnamts, CCMSA, CNRSI (2017-2019), Insee

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Cvdl
Maisons de Département	13	6	9	22	6	7	63
Points Conseil Budget	4	3	1	4	8	5	25
Agences Pôle emploi	3	6	3	8	4	8	32
Missions locales	4	3	3	4	3	4	21
Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) en déc. 2022	18	30	22	37	20	35	193
Groupements d'employeurs pour l'insertion et qualifications (GEIQ) en déc. 2022	2	3	1	2	1	3	12
Entreprises adaptées aux 01.02.2023	9	17	7	19	9	15	76
Places en hébergement d'urgence pour les demandeurs d'asile (HUDA)	187	253	115	336	168	348	1407
Places en hébergements d'urgence (HU)							2007
Places en centres d'hébergement et réinsertion sociale (CHRS)	124	174	85	353	152	406	1294
Places en centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)	369	404	308	350	484	724	2639
Places provisoires d'hébergement (CPH)	57	46	43	84	65	78	373
Places en pensions de famille	44	76	91	37	27	94	369
Places en intermédiation locative	133	149	68	208	208	335	1101

Nombre de Dispositifs sanitaires

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
CEGIDD/Centre de vaccination	2	7	2	4	3	4
CLAT	1	2	1	1	3	1
PASS	3	3	3	3	2	4
LHSS	1	0	1	1	1	2
CES	6	1	6	3	1	2
LAM	0	0	0	1	0	0
Ensemble	13	13	13	13	11	13

CEGIDD : Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic

LHSS : Lit Halte Soins Santé

CES : Centre d'Examen de Santé

CLAT : Centre de Lutte Antituberculeuse

LAM : Lit Accueil Médicalisé

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Nombre de dispositifs sanitaires de lutte contre les addictions

		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret
CSAPA	Lieux principaux	2	2	1	3	2	3
	Antennes	1	2	0	2	2	2
	Consultations avancées ou de proximité	10	6	6	1	4	13
	Lieux d'hébergement	0	0	0	0	0	1
	Lieux de consultation pour les jeunes (dont jeunes consommateurs)	6	11	1	3	9	40
	CSAPA intervenant en prison	2	1	2	1	2	2
CAARUD	CAARUD pivot	1	1	1	1	1	2
	Antenne	0	0	0	0	0	1
	Unité mobile	1	0	0	1	2	1
Ensemble		23	23	11	12	22	65

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

Sources : Conseil départemental, DREETS CvdI (Mars 2022), Pôle emploi, Missions Locales, OSC, ORS

Indicateurs démographique

Densité de population : nombre d'habitants par km².

Enfants vivant dans une famille sans actif occupé : aucun des parents n'est en emploi.

Population immigrée : les immigrés sont les personnes nées de nationalité étrangère à l'étranger.

Zone de revitalisation rurale (ZRR) : créées par la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent à l'échelle nationale un ensemble de communes reconnues comme fragiles sur le plan socio-économique. Afin de favoriser le développement de ces territoires ruraux, des aides fiscales et sociales soutiennent la création ou la reprise d'entreprise. La liste des communes classées en ZRR est définie par les arrêtés du 16 mars 2017 et du 22 février 2018.

Enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé : nombre d'enfant(s) de famille sans actif occupé au RP2019/nombre d'enfant(s) de moins de 25 ans au RP 2019) *100

FiLoSoFi (Fichier Localisé Social et Fiscal) : remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL). Il est établi à partir de données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et de données sur les prestations sociales émanant des principaux organismes gestionnaires de ces prestations.

Indicateurs d'emploi, chômage, revenu

Taux de chômage localisé : calculé en rapportant le nombre de chômeurs à la population active (somme du nombre de chômeurs et de l'emploi) ainsi estimés.

Taux standardisé sur l'âge et le sexe de personnes inactives : taux de personnes inactives (ni en emploi, ni au chômage) de 25 à 54 ans.

Taux d'emploi précaire : population active de 25-54 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein.

Part des foyers fiscaux imposés : le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus.

Demandeurs d'emploi en fin de mois de longue durée : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories ABC > 1 an.

Demandeurs d'emploi en fin de mois jeunes : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A jeune (moins de 25 ans).

Demandeurs d'emploi en fin de mois femmes : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A femmes.

Demandeurs d'emploi en fin de mois seniors : demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A seniors (55 ans et plus).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégories A,B,C : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi tenus de faire des actes positifs de recherches d'emploi.

DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques

Indicateurs d'enseignement, scolarité

Jeunes sortis du système scolaire sans diplôme : jeunes de 20-29 ans sortis du système scolaire sans au moins le CEP, BEPC, DNB, etc.

Jeunes non insérés (NEET) : jeunes de 15-24 ans ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation.

PAIO (Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation) : ce sont des organismes qui accueillent, comme les missions locales, les jeunes sortis du système scolaire ou qui rencontrent des difficultés, et ce dans le but de les informer sur les métiers et les formations possibles mais aussi afin de les aider dans leur parcours et projets professionnels.

I-Milo : c'est un outil d'interaction entre les professionnels de la mission locale et leurs écosystèmes : services de l'Etat, collectivités, organismes publics, partenaires, employeurs...

Part de jeunes accueillis pour la première fois par les missions locales/PAIO (Permanences d'accueil, d'information et d'orientation) pour 100 habitants de 16 à 25 ans : les jeunes sont dits «accueillis pour la première fois» ou «reçus en premier accueil» ou simplement «en premier accueil» lorsqu'ils ont bénéficié pour la première fois d'un entretien individuel avec un conseiller du réseau des missions locales et PAIO. Ces jeunes ont normalement entre 16 et 25 ans, mais il arrive que certains n'appartiennent pas à cette tranche d'âge, leur nombre est toutefois extrêmement faible.

Numérateur : Nombre de jeunes reçus en premier accueil

Dénominateur : Nombre d'habitants du département âgés de 16 ans inclus à 25 ans inclus

Part de jeunes non diplômés accueillis pour la première fois par les missions locales ou les PAIO :

Numérateur : Nombre de jeunes sans aucun diplôme parmi les premiers accueils

Dénominateur : Nombre d'habitants du département âgés de 16 ans inclus à 25 ans inclus

Indicateurs personnes âgées/ en situation de handicap

AAH (Allocation Adulte Handicapé) : la population de 20-64 ans bénéficiaire de l'allocation adulte handicapé.

AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) : les jeunes de moins de 20 ans bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé

ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) : les personnes âgées de 65 ans et plus bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique aux personnes âgées.

Indicateurs de pauvreté

Pauvreté monétaire : une personne est considérée comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Comme Eurostat et les autres pays européens, mesurent la pauvreté monétaire de manière relative : le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. L'Insee, comme Eurostat, privilégie le seuil à 60 % de la médiane.

Taux de pauvreté : pourcentage de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (on privilégie généralement le seuil à 60 % de la médiane des niveaux de vie) .

Niveau de vie médian : il est égal au revenu disponible du ménage, divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie correspond à ce qu'Eurostat nomme « revenu disponible équivalent ». Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Allocataires dépendant à 100 % des prestations de CAF : allocataires dont les ressources sont constituées entièrement de prestations CAF.

CAF : Caisse d'Allocations Familiales.

MSA : Mutualité Sociale Agricole

RSA : Revenu de Solidarité Active

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

ASF : Allocation de Soutien Familial

Indicateurs de logement

Densités de logements sociaux : Nombre de logement sociaux pour 100 résidences principales.

Taux standardisé de mortalité : Le taux standardisé de mortalité est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence.

Part d'enfant(s) vivant dans une famille sans actif occupé : Famille dans laquelle le(s) parents n'a (n'ont) pas d'emploi et n'est (ne sont) ni retraité ni étudiant.
Champ : population au lieu de résidence âgée de 0 à 17 ans.

Stock d'apprentis : les stocks des contrats d'apprentissage sont calculés au dernier jour de chaque mois. Sont comptabilisés les contrats dont la date de début est antérieure ou égale à ce jour, et dont la date de fin est égale ou postérieure à ce jour.

Indicateurs sanitaires

Taux standardisé de mortalité : il s'agit des taux bruts de mortalité des moins de 65 ans, c'est-à-dire du nombre de décès au cours de l'année d'individus âgés de moins de 65 ans sur la population totale des moins de 65 ans.

Taux standardisé de mortalité chez les moins de 65 ans (pour 100 000 habitants) : taux standardisé de mortalité toutes causes de décès chez les moins de 65 ans.

le taux standardisé de mortalité est le taux que l'on observerait dans le territoire étudié s'il avait la même structure par âge que la population de référence, population France hexagonale au recensement de population de 2018. Les décès sont classés en âge révolu.

Mortalité par cancer toutes localisations : code CIM 10 : C00-C97.

ALD (Affection Longue Durée) : concerne une maladie dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite un traitement prolongé et particulièrement coûteux. Il en existe plusieurs types, les ALD exonérantes et non exonérantes qui ne donnent pas les mêmes droits. Cela permet de définir le taux de remboursement par l'Assurance Maladie (ticket modérateur). La reconnaissance en affection de longue durée (ALD) de votre maladie permet un remboursement à 100 % (dans la limite du plafond de

remboursement) de vos soins et traitements en lien avec la maladie. Certains frais restent néanmoins à la charge du patient. Les soins qui ne sont pas liés à l'ALD sont remboursés normalement.

Espérance de vie à la naissance : représente la durée de vie moyenne (autrement dit l'âge moyen au décès) d'une génération fictive qui serait soumise à chaque âge aux conditions de mortalité de l'année considérée. Elle caractérise la mortalité indépendamment de la structure par âge. L'espérance de vie à la naissance est un cas particulier de l'espérance de vie à l'âge x, qui représente le nombre moyen d'années restant à vivre au delà de cet âge x (ou durée de survie moyenne à l'âge x), dans les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Les acteurs du social

Maisons de Département : elles apportent un soutien de proximité aux familles, aux enfants et aux jeunes. Elles accompagnent les personnes âgées en situation de dépendance et les personnes en situation de handicap pour les aider à retrouver ou développer leur autonomie de vie.

Points Conseil Budget : ce sont des structures d'accueil inconditionnel destinées à accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires et ayant besoin d'un accompagnement. Les objectifs des PCB sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire.

Missions locales : ce sont des espaces d'intervention au service des jeunes de 16-25 ans. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé. Elles ont pour rôle de soutenir les jeunes dans leur recherche d'emploi ainsi que dans leurs démarches d'orientation professionnelle, d'accès à la formation, à la santé, au logement, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité.

Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) : ce sont des structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Elles ont pour objectif de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

Groupement d'employeurs pour l'insertion et qualifications (GEIQ) : c'est un collectif d'entreprises, piloté par ses adhérents. Il regroupe des entreprises qui parient sur le potentiel de personnes en difficulté d'accès à l'emploi pour résoudre leurs problèmes structurels de recrutement, en organisant des parcours d'insertion et de qualification

Entreprise adaptée : c'est une entreprise du milieu ordinaire de travail : Employeurs publics et privés du marché du travail classique avec la particularité d'employer un certain nombre de personnes en situation de handicap. Les conditions de travail sont adaptées aux capacités des personnes en fonction de leur handicaps.